Arrondissement d'Ath





Commune de CHIEVRES

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DOSSIER 2020-090

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Mme DELHAYE Zoé,** domiciliée à 7950 CHIEVRES, rue de Quièvremont, 25 et le bien concerné est situé à 7950 CHIEVRES (Grosage), rue du Bosquet, cadastré 4ème division section A n°102G.

La demande consiste en la construction d'une habitation. Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- Il déroge au plan de secteur (situation en zone agricole)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.9 (comblement) - du Code du Développement Territorial du 11/01/2021 au 26/01/2021.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant la période d'enquête <u>SUR RENDEZ-VOUS</u> auprès de Mme SORIS (068/656 829 ou <u>d.soris@chievres.be</u>) ou Mme LAFOSSE (068/656 812 ou <u>mf.lafosse@chievres.be</u>).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal en indiquant la mention 2020/090, avant le 26/01/2021 à 11h00, date de la clôture d'enquête, soit :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.
- remises à Mme SORIS ou Mme LAFOSSE dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme SORIS ou Mme LAFOSSE ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le **26/01/2021** à 11h00 à l'Administration Communale, 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE

Par le Collège : A CHIEMPES GEY

Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

Pour une commune égalit é

Administration Communale de Chièvres - Rue du Grand Vivier n° 2 à 7950 Chièvres

Agent traitant:

Courriel: info@chievres.be - www.chievres.be

068/ 656 829

Arrondissement d'Ath





Commune de 7950 CHIEVRES

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont :

Mr et Mme DESAEGHER-BLANC, domiciliés à 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE, Avenue Van Der Meerchen, 11.

Mme PROVOST Vanessa, domiciliée à 6230 BUZET, rue Haute, n° 7

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES (Ladeuze), rue de Warpotte** et est cadastré **3ème division section** B n°s **219R et 219P.**

La demande concerne la construction d'une habitation.

Le projet présente les caractéristiques suivantes : le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article R.IV.40-2° du CoDT concernant la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **11/01/2021** au **26/01/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

La Directrice Générale,

manululendae

Mmo M I VANIMIEI ENDAELE

Partie Collège, le 477111

Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ